



Police

5334

ZONE DE POLICE
DE LA BOTTE DU HAINAUT
Route de Mons 74
6470 SAUTIN

AVIS

Conformément à la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, notamment l'article 85, alinéa 2, le Collège de police porte à la connaissance de ses administrés que le Conseil de police s'est assemblé le 21 décembre 2020.

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 09/11/2020 : approbation
2. Arrêt des crédits provisoires de l'exercice budgétaire 2021 : décision
3. Annulation de l'ouverture d'un emploi de niveau C au grade d'ouvrier spécialisé à temps plein (convention) : décision
4. Ouverture à la mobilité de deux emplois supplémentaires de Cadre de Base au service Intervention à l'erratum de la mobilité 20-05 : ratification
5. Attribution avis de consultation financement investissements : information
6. Approbation de la modification budgétaire numéro 2 par Monsieur le Gouverneur : information
7. Approbation des comptes 2019 par Monsieur le Gouverneur : information

HUIS CLOS

8. Procédure de mobilité 20-04 - Emplois de Cadre de Base au Service Intervention : information
9. Procédure de mobilité 20-04 - Emploi de Cadre Moyen au Service Intervention : désignation
10. Situation du Chef de Corps : information

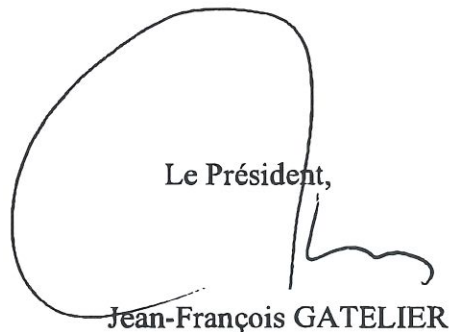
La liste des décisions adoptées au cours de cette séance est consultable au secrétariat de la zone de police situé Route de Mons 74 à 6470 SAUTIN du 22 décembre 2020 au 06 janvier 2021, du lundi au vendredi de 0900hr à 1200hr et de 1400hr à 1600hr.

A SAUTIN, le 22 décembre 2020.

Le Chef de Corps f.f.,


Didier PAROCHE

Le Président,


Jean-François GATELIER